

Motion du 8 octobre 2019 de Mme et MM. Yasmine Menétrey, Jean-Pascal Cattin, Amar Madani, Daniel-Dany Pastore, Daniel Sormanni et Thomas Zogg: «De la verdure plutôt que des graffitis sur les murs antibruit le long des voies de chemin de fer».

(renvoyée à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication par le Conseil municipal lors de la séance du 14 octobre 2019)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la pollution visuelle induite par les graffitis qui recouvrent nos murs et qui contribuent à l'enlaidissement de Genève;
- le danger inconsidéré qui pousse certains jeunes à franchir les murs de sécurité à proximité des voies de chemin de fer pour aller les taguer;
- que la vue de la verdure est préférable à celle des graffitis,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de végétaliser les murs antibruit le long des voies de chemin de fer;
- d'entrer en contact avec les CFF pour entrevoir la faisabilité conjointe du projet en des lieux ciblés.